

N° 33.

MAIRIE de La Garenne

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du Vingt-trois Juin mil neuf-cent-neuf, à dix heures du matin

Currier
Justin. Joes

ACTE DE NAISSANCE de Currier Justin Joes,
né à La Garenne le vingt-trois juin à dix heures du matin
fils de Currier Justin Joes né à La Garenne
département de la Vau profession de Journalier âgé
de huit ans, domicilié à La Garenne et de Barthelemy Joes
d'hab. conjugée née à Coulon département de la Vau
profession de houvrière âgée de vingt-neuf ans, domiciliée
à La Garenne (Vau) avec son mari.

Decidé à Fontaine-
bleau (Seine et Marne)
le 13 juillet 1902
le 10 août 1902

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par Currier Justin Joes,
fils de l'enfant âgé de huit ans, profession de Journalier
domicilié à La Garenne

Premier témoin, Currier Victor âgé de vingt-neuf ans,
profession de marbrier domicilié à La Garenne
Second témoin, Currier Victor âgé de vingt-neuf ans,
profession de Journalier domicilié à La Garenne

CONSTATE, suivant la loi par moi Antoine Charlois, Maire de la
Commune de La Garenne

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à
la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Currier Justin Joes Currier Victor Antoine Charlois

N° 34.

MAIRIE de La Garenne

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du Vingt-trois Juin mil neuf-cent-neuf, à dix heures du matin

Crotin
Josephine Louise
Emilie

ACTE DE NAISSANCE de Crotin Josephine Louise Emilie,
née à La Garenne le vingt-trois juin à dix heures du matin
fille de Crotin Josephine Louise Emilie née à La Garenne
département de la Vau profession de Cultivatrice âgée
de vingt-neuf ans, domiciliée à La Garenne et de Barthelemy Joes
d'hab. conjugée née à Coulon département de la Vau
profession de Cultivatrice âgée de vingt-neuf ans, domiciliée
à La Garenne (Vau) avec son mari.
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par Crotin Josephine Louise Emilie,
fille de l'enfant âgée de vingt-neuf ans, profession de Cultivatrice
domiciliée à La Garenne

Premier témoin, Currier Victor âgé de vingt-neuf ans,
profession de marbrier domicilié à La Garenne
Second témoin, Currier Victor âgé de vingt-neuf ans,
profession de Journalier domicilié à La Garenne

CONSTATE, suivant la loi par moi Antoine Charlois, Maire de la Commune
de La Garenne.

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à
la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Crotin Josephine Louise Emilie Currier Victor Antoine Charlois

N° 35.

MAIRIE de La Garenne

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du Vingt-trois Juin mil neuf-cent-neuf, à dix heures du matin

Guichard
Auroline Victor

Decidé le
5 Décembre 1902
à LA GARENNE (Vau)

Paris à Coulon
le 13 août 1902 avec
Belle Lucille
Réginaud

ACTE DE NAISSANCE de Guichard Auroline Victor,
né à La Garenne le vingt-trois juin à dix heures du matin
fils de Guichard Paul Vincent né à La Garenne
département de la Vau profession de ouvrier du fait âgé
de huit ans, domicilié à La Garenne et de Barthelemy Joes
d'hab. conjugée née à Coulon département de la Vau
profession de houvrière âgée de vingt-neuf ans, domiciliée
à La Garenne (Vau) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par Guichard Paul Vincent,
fils de l'enfant âgé de huit ans, profession de ouvrier du fait
domicilié à La Garenne

Premier témoin, Currier Victor âgé de vingt-neuf ans,
profession de marbrier domicilié à La Garenne
Second témoin, Barthelemy Joes âgé de vingt-neuf ans,
profession de Journalier domicilié à La Garenne

CONSTATE, suivant la loi par moi Antoine Charlois, Maire de
la Commune de La Garenne

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à
la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Guichard Auroline Victor Currier Victor Antoine Charlois

N° 36.

MAIRIE de La Garenne

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du Vingt-trois Juin mil neuf-cent-neuf, à dix heures du matin

Aurologie
Alfred Louis

Marié le 2-6-1902
à Coulon Port avec
Rose Marie Victor de
Longueville
L'off. de l'Etat Civil

Decidé à LA FAREDE
(Vau) le 9 Décembre
1902.
Voff. Etat Civil
le 11-12-02
D.

ACTE DE NAISSANCE de Aurologie Alfred Louis,
né à La Garenne le vingt-trois juin à dix heures du matin
fils de Aurologie Alfred Louis né à La Garenne
département de la Vau profession de Cultivateur âgé
de vingt-neuf ans, domicilié à La Garenne et de Barthelemy Joes
d'hab. conjugée née à Coulon département de la Vau
profession de houvrière âgée de vingt-neuf ans, domiciliée
à La Garenne (Vau) avec son mari.
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par Aurologie Alfred Louis,
fils de l'enfant âgé de vingt-trois ans, profession de Cultivateur
domicilié à La Garenne

Premier témoin, Currier Victor âgé de vingt-neuf ans,
profession de marbrier domicilié à La Garenne
Second témoin, Barthelemy Joes âgé de vingt-neuf ans,
profession de Journalier domicilié à La Garenne

CONSTATE, suivant la loi par moi Antoine Charlois, Maire de la
Commune de La Garenne.

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à
la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Aurologie Alfred Louis Currier Victor Antoine Charlois

Decidé à La Garenne
(Vau) le 27 Octobre
1902.
le 10.10.02
officier Etat Civil